Plans loc GE

Ce plan imprimé ne peut en aucun cas se substituer à une réponse de l'exploitant Enedis sollicité dans le cadre de la procédure DT DICT.
Au titre de ce plan, Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre o ent (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité…).
1 ant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement r
2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurant (coffrets, poteaux…).
Tous droits réservés – reproduction interdite

DE VEZELOIS
90068P0013 H6

BOSMONT
90068P0007 RC

MEROUX-MOVAL

CHAVON
90068P0010 H6

BOULET
90068P0020 UP

OUVRAGE
90068P0011 RC

CHATEAU D'EAU
90068P0006 RC

SENTIER
90068P0004 H6

COUCHONS
90068P0014 SA

EPURATION
90068P0016 SA

Meroux-Moval

Vézelois

0 60 300 m

12/02/2026
11:49:27